

Cheval et équitation : un objet culturel de recherche

L'équitation de tradition française a été inscrite au patrimoine immatériel de l'UNESCO en 2011. Cette reconnaissance a favorisé l'amorce d'une reconsidération du cheval et de ses pratiques comme un héritage transmis et transmissible, mais aussi un objet culturel (Pickel-Chevalier 2020c). Nous entendons par objet « une réalité matérielle ou immatérielle construite, stable et isolable, entrant dans des systèmes d'actions mais non dotée d'une intentionnalité » (Ruby et Lévy 2013, p. 731), et par culture « l'ensemble des productions idéelles disponibles dans une réalité sociale donnée » et « un rapport au monde commun aux membres d'une communauté » (définitions 2 et 5, Lévy 2013, p. 238). Nous identifions donc un objet culturel à « une construction sociale susceptible de fonctionner comme producteur et vecteur d'un signifié, reflétant un rapport au monde commun aux membres d'une communauté. Il se caractérise, par ailleurs, par des fonctions médiatrices au sein d'un contexte sociohistorique donné » (Diet 2010).

Nous postulons que le cheval, dont les près de 400 races dans le monde ont été créées par l'homme¹, relève de cette définition, pour être construit par les sociétés dans leur espace-temps, et en cela producteur et vecteur de signifiés propres à une communauté. Son assimilation à un objet culturel nous conduit à reconnaître l'existence du concept de culture équine, que nous définissons comme :

« Un système de pratiques et de représentations liées aux équidés, partagé par une communauté et autour duquel elle s'identifie. Les cultures

1. Les chevaux sauvages, relevant d'espèces ou sous-espèces distinctes dotées d'un nombre de chromosomes différents, ont entièrement disparu, à l'exception du cheval de Prjevalski. Sauvé de l'extinction par la perpétuation d'individus en captivité dans des zoos, il a été récemment réintroduit à l'état sauvage grâce à des programmes de sauvegarde, notamment en France, en Espagne et en Mongolie, son berceau originel.

équines dépassent et intègrent donc la notion de culture équestre, seulement centrée sur l'équitation, pour absorber l'ensemble des rapports au cheval et plus largement aux équidés, en termes d'utilisation (monté, attelé, bâti, enrêné, en liberté) et de représentations. » (Pickel-Chevalier 2020a)

Ces cultures équines sont variées et en constante évolution (Digard 2012). Elles se disséminent dans de nombreux continents (Adelman et Thompson 2017). L'Europe en est un creuset, combinant patrimoines partagés et particularismes nationaux (Pickel-Chevalier 2017a). Elles sont héritières d'une équitation de cour apparue à la Renaissance, alors que l'évolution des techniques de guerre rend progressivement obsolètes les pratiques équestres du Moyen Âge (Roche 2008). Cette origine commune explique, en partie jusqu'à aujourd'hui, les correspondances entre les équitations de tradition européennes, qui se singularisent néanmoins au travers de spécificités nationales ou régionales. Ainsi, le roi Dom Duarte fait office de précurseur en rédigeant le premier traité d'équitation portugaise, intégrant les techniques de la tauromachie (*Ensinança de Bem Cavalgar Toda a Sela*) dès 1434. Au siècle suivant, les écuyers italiens fondent les académies équestres, qui font entrer l'équitation dans un processus d'esthétisation, mais aussi de théorisation. Parmi eux, se démarquent plus particulièrement Federico Grisone et Cesare Fiaschi, qui fut le maître de Gianbatista Pignatelli, créateur de la célèbre Académie de Naples. Ces maîtres italiens instituent de nouveaux principes d'équitation basés sur l'assouplissement des chevaux, la mobilité sur les voltes et la vitesse, qui constituent le socle d'un art équestre européen naissant. Les académies équestres jouissent d'un rayonnement international pour les deux siècles à venir, au sein desquelles « tous les cavaliers étaient obligés d'aller se perfectionner », selon les mots de La Guérinière – cité par J.P. Digard (2007, p. 122). Les écuyers français, allemands, anglais, portugais ou espagnols vinrent ainsi s'abreuver à leurs sources, en leur apportant leurs singularités nationales (Bossier 2017). Ainsi, les écuyers français se distinguent en poursuivant la dissociation d'une équitation de représentation sociale d'une équitation strictement martiale, qui s'exprime notamment dans les *Préceptes de la cavalerie française*, publiés par Salomon de la Broue en 1593 (Franchet d'Esperey 2009). L'érudit espagnol De Pedro Fernández de Andrada s'attelle, quant à lui, à définir l'art de la ginette, en publiant en 1599 *Livro de la Ginetta de España*. Au XVII^e siècle, Antoine de Pluvinel institue à Paris la première Académie française d'équitation pour la jeunesse noble. Nommé premier écuyer du futur roi Louis XIII, il lui dédicace son ouvrage *Le Manège royal* (1623), qui sera réédité sous le titre devenu célèbre de : *Instruction du roi en exercice de monter à cheval* (1625). Son influence se propage dans toutes les cours d'Europe (Roche 2011).

L'art équestre poursuit son évolution en Europe, entre particularismes locaux et échanges interculturels, à travers les siècles. Le XVIII^e siècle est particulièrement influencé par l'œuvre de Manoel Carlos de Andrade, au Portugal, qui publia en 1790 *Liberal e Nobre Arte da Cavalleria*, et de François Robichon de la Guérinière, dont le traité *L'École de cavalerie* (1733) est traduit dans de nombreuses langues. Les deux maîtres partagent, au travers d'usages distincts, la même recherche de légèreté dans le rapport à l'équitation et à l'animal. Au XIX^e siècle, d'autres courants se font jour et s'affrontent, entre assimilations et distinctions culturelles. Ainsi, les traités d'équitation de l'écuyer français François Baucher, qui avait été formé en Italie dans sa jeunesse, sont traduits en allemand et en anglais, alors qu'il donne des représentations équestres dans de nombreuses capitales européennes (Henry 2017).

Ce syncrétisme historique européen explique les similitudes existantes encore aujourd'hui dans les pratiques de l'équitation classique. Néanmoins, la modernisation des techniques fragilise, à partir de la fin du XIX^e siècle, ses usages pluriséculaires. Le cheval doit alors sa survie à son adaptation, au XX^e siècle, par sa recodification sociale, au travers des sports, puis des loisirs. Cette transformation s'accompagne d'un changement profond des profils des pratiquants, plus jeunes, plus féminins et issus de classes moyennes et moyennes supérieures : en France, 60,5 % des licenciés d'équitation ont 18 ans ou moins et 83 % sont des femmes (FFE 2019) ; en Suède, 65 % des licenciés ont moins de 25 ans et 84 % sont des femmes, tandis que le taux de féminisation atteint plus de 80 % aux États-Unis (Adelman et Knijnik 2013, p. 5). Au Royaume-Uni, il est de 74 % en 2016, selon The British Horse Society.

Les attentes de ces nouveaux cavaliers transgressent les usages de naguère. Au paradigme du cheval « outil », vecteur de représentation sociale, succède celui du cheval « ami », redéfini au prisme de la quête d'un alter ego, dominé par les relations affectives (Pickel-Chevalier 2017b). En France, 73,5 % des licenciés sont fléchés « loisirs » et 30 % des licenciés sont chaque année des primo entrants (FFE 2019). L'enseignement doit donc s'adapter, en enfreignant la recherche de discipline et de technicité issue d'un héritage militaire, pour s'orienter vers des valeurs éducatives passant par le jeu et l'affect. L'équitation n'est plus un enseignement martial relevant de la capacité à « manager », mais est redéfinie comme un média de construction inter et intrapersonnelle mobilisant l'interaction homme-animal (Pickel-Chevalier et Grefe 2015 ; Pickel-Chevalier 2017b).

Face à ces transformations, se pose la question de la perpétuation des équitations classiques. Plusieurs écoles publiques s'y consacrent en Europe, plus particulièrement en France, en Autriche, en Espagne et au Portugal. Elles nourrissent le dessein de conserver ces traditions équestres, en les redéfinissant comme des patrimoines, comme l'illustre l'inscription sur la liste du patrimoine immatériel de l'humanité de l'UNESCO

de l'équitation de tradition française (2011), dont les écuyers du Cadre noir de Saumur constituent la principale communauté, et celle de l'équitation classique et la Haute École d'équitation espagnole de Vienne (2015). En effet, les chevaux sont les dépositaires d'une combinaison de patrimoines naturels (génétiques) et culturels (races façonnées par sélection). Ils sont associés à des patrimoines matériels – équipements, infrastructures – et immatériels – pratiques équestres – témoins d'arts de vivre. À l'instar de toute tradition, ces héritages sont néanmoins constamment réinventés au travers de processus de sélection de la mémoire, participant à construction des identités des communautés et des territoires (Hobsbawm et Ranger 2012). Or, le tourisme contribue largement à cette dynamique au travers de logiques coconstitutives.

L'objet de notre ouvrage est donc d'interroger la capacité de ces écoles d'équitation classique à permettre, grâce à leur mise en tourisme², la perpétuation, entre adaptation et réinvention, des patrimoines équins. Nous concentrerons plus particulièrement sur :

- le Cadre noir de Saumur (France) ;
- la Real Escuela Andaluza del Arte Ecuestre (FREAAE) de Jerez de la Frontera (Espagne) ;
- la Escola Portuguesa de Arte Equestre (EPAE) de Lisbonne (Portugal) (figure I.1).

En effet, afin de permettre la diffusion de leurs cultures équines à une communauté élargie, les trois écoles sont entrées dans un processus de mise en tourisme plus ou moins achevé, suivant des historicités différenciées. Il se combine à leur activité d'instruction des futurs écuyers, légitimant leur nom d'école. De ce fait, notre recherche ambitionne d'analyser, au prisme de l'étude des trois écoles :

- les processus de la construction des patrimoines (Babelon et Chastel 1994 ; Heinich 2009 ; Pickel-Chevalier 2020b), notamment immatériels (Bortolotto 2011 ; Pickel-Chevalier 2016) ;
- la coconstruction entre patrimoine immatériel et matériel culturel et naturel, favorisant la reconnaissance d'un patrimoine holistique (Seng 2015) ;
- l'invention des traditions (Hobsbawm et Ranger 2012), intégrant le rapport construit à l'histoire (Pomian 1987 ; Hartog 2003) ;
- les rapports coconstitutifs entre patrimoine et tourisme (Richards 2000 ; Lazzarotti 2011), incluant des logiques de territorialisation (Djament-Tran 2015) et de développement local (Violier 2008) et clustérisation (Fabry et Zeghni 2012).

2. Défini comme « la transformation des lieux à des fins touristiques » (Kadri *et al.* 2019, p. 1).



Figure I.1. Carte de localisation des trois écoles d'équitation de traditions étudiées (source : (Mondou 2020))

I.1. Patrimoines, communautés et tourisme : des logiques coconstitutives

La notion de patrimoine, dans son signifié contemporain, relatif à « ce qui est censé mériter d'être transmis du passé, pour trouver une valeur dans le présent » (Lazzarotti 2013, p. 748), demeure relativement récente. Elle émerge sous la Révolution française et pendant tout le XIX^e siècle, alors que se façonnent les États-nations, se cherchant une identité collective. Victor Hugo a joué en France un rôle fondamental dans l'apparition d'un sens nouveau du patrimoine, identifié comme « un héritage artistique et monumental où l'on peut se reconnaître » (Babelon et Chastel 1994, p. 70), favorisant la création de la Commission des monuments historiques en 1837. Toutefois, ce concept ne s'affirme véritablement en Europe qu'à la Belle Époque. Il s'inscrit dans le processus de construction des identités nationales, passant par la profusion

d'inventions de traditions, permettant la fabrication de jalons historiques acceptables et fédérateurs. Ainsi, elles sont définies comme :

« Un ensemble de pratiques de nature rituelle et symbolique qui sont normalement gouvernées par des règles ouvertement ou tacitement acceptées et qui cherchent à inculquer certaines valeurs et normes de comportement par la répétition, ce qui implique automatiquement une continuité avec le passé. En fait, là où c'est possible, elles tentent normalement d'établir une continuité avec un passé historique approprié. » (Hobsbawm 2012, p. 1)³

De ce fait, elles relèvent d'une reconstruction de la mémoire. Outre-Atlantique, ce besoin de fabrication patrimoniale existe aussi, mais il privilégie les grands espaces naturels, perçus comme porteurs d'une identité immuable de la nation américaine. Dès 1864, est créé aux États-Unis le parc naturel régional de Yosemite, suivi en 1872 du premier parc naturel national de Yellowstone (Pickel-Chevalier 2014).

Si la notion de patrimoine naît et se façonne comme un outil de la construction des États-nations, elle se voit redéfinie comme un héritage dépassant les frontières, au soir du *xxe* siècle. En 1972, dans un contexte international troublé par la remise en cause du modèle de développement occidental, jugé inégalitaire et potentiellement dangereux pour l'environnement, est instituée la Convention du patrimoine de l'UNESCO, réunissant nature et culture comme biens communs de l'humanité (Seng 2015). Ils demeurent toutefois différemment identifiés. Le patrimoine culturel est défini comme :

« Un ensemble de ressources héritées du passé que des personnes considèrent, par-delà le régime de propriété des biens, comme un reflet et une expression de leurs valeurs, croyances, savoirs et traditions en continue évolution. »

Le patrimoine culturel est donc moins hérité que construit (Babelon et Chastel 1994 ; Sire 1996). Comme l'affirmait André Malraux, le 25 juin 1935, au Congrès international des écrivains pour la défense de la culture : « L'héritage ne se transmet pas, il se conquiert. » Sa détermination résulte de choix collectifs, s'inscrivant dans une construction de la mémoire au travers de la reconnaissance de jalons identitaires communs (Heinich 2009), notamment destinés à définir une nation (Pomian 2010). Comme le souligne O. Lazzarotti, « le patrimoine n'est pas une donnée, mais un construit. L'identification d'un lieu comme patrimonial et sa mise en patrimoine (la

3. Citation d'origine : « A set of practices, normally governed by overtly or tacitly accepted rules and of a ritual or symbolic nature, which seek to inculcate certain values and norms of behaviour by repetition, which automatically implies continuity with the past. In fact, where possible, they normally attempt to establish continuity with a suitable historic past. »

patrimonialisation) procèdent bien d'une opération intellectuelle, mentale et sociale qui implique des tris, des choix et donc des outils » (Lazzarotti 2013, p. 748-749). De ce fait, la patrimonialisation constitue « [l'] ensemble des processus de collecte et de valorisation par lequel un collectif social décide de sortir des objets [...] du commerce ordinaire des choses pour leur accorder un statut d'objets emblématique de son identité dans le temps » ((Micoud 2005), cité dans (Djament-Tran 2015, p. 2)).

Dans ce contexte, le patrimoine ne se diffuse pas de façon inchangée d'une génération à une autre (Hitchcock *et al.* 2010). Il est au contraire constamment réinventé (Wood 1997), en s'inscrivant dans une historicité, traduisant un rapport collectivement construit au temps (Hartog 2003), reposant sur un principe occidental de linéarité. Il en résulte une conception du patrimoine qui induit une mise à distance du passé par rapport au présent (Debray 1999), associée à un phénomène de sanctuarisation, tendant à figer ses objets, pour mieux les protéger et les transmettre aux générations futures. C'est au travers de ce prisme, privilégiant le tangible et le monumental issu du modèle européen, que la Convention de l'UNESCO a vu le jour. Or, ce choix de sanctuarisation de la mémoire induit des relations compliquées au patrimoine vivant, qui suppose une perpétuation de pratiques exigeant leur adaptabilité à la société contemporaine. La nécessité de sa prise en considération était en cours de réflexion depuis les années 1980, notamment à la demande d'ethnologues français, et à la suite des recommandations publiées sur la protection des traditions, ignorées par la convention de 1972. Elle aboutit à la ratification en 2003 – et l'entrée en vigueur en 2006 – du patrimoine immatériel de l'UNESCO, défini comme :

« Les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire – ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés – que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine. »

Ce concept nouveau est héritier du « patrimoine ethnologique » sur lequel les ethnologues et les anthropologues, notamment français, ont beaucoup travaillé (Cuisenier et Segalen 1986 ; Chiva 1990 ; Bromberger 1996 ; Tornatore 2004). Toutefois, il s'en démarque en définissant le « patrimoine » dans une double dimension synchronique et diachronique, en tant qu'héritage transmis, mais aussi intégrée dans une culture contemporaine qu'il contribue à régénérer. Il exige, de plus, une prise de distance de la communauté qui le perpétue, nécessaire à sa reconnaissance collective. Le patrimoine

immatériel se distingue donc du patrimoine ethnologique, qui constitue un objet intellectuel relevant d'une méthode et de disciplines scientifiques. À l'inverse, le patrimoine culturel immatériel (PCI) se réclame de « l'idée d'une transmission effective des pratiques dans une démarche qui se veut de développement durable » (Bortolotto 2011, p. 37), davantage portée par les institutions (Pickel-Chevalier 2016). Selon l'anthropologue Jean-Louis Tornator (2011, p. 213-232), le PCI constitue ainsi un concept innovant qui s'affranchit du patrimoine ethnologique par ses objectifs et par un renouvellement de l'implication des acteurs de la patrimonialisation, menant à la notion de « communauté ».

Cette dernière est, certes, complexe et polysémique (Lévy 2013, p. 201-202), en raison de l'identification d'une population au prisme de critères « d'appartenance », par essence relatifs et construits. Elle est néanmoins définie par l'UNESCO comme :

« Tout groupe de personnes qui partagent un caractère commun et/ou des intérêts communs. Une communauté peut aussi bien être un groupe de personnes basées sur une aire géographique donnée et qui partagent les mêmes caractéristiques démographiques ou bien un groupe social qui partage les mêmes intérêts sans tenir compte de leur situation géographique à l'intérieur d'un pays. »

Dans le cadre du PCI, les communautés ont été plus précisément identifiées par l'UNESCO comme « des réseaux de personnes dont le sentiment d'identité ou de liens naît d'une relation historique partagée, ancrée dans la pratique et la transmission, ou l'attachement à leur patrimoine culturel immatériel » (UNESCO-ACCU 2006, p. 5).

Si cette définition demeure large, elle permet de recentrer le processus patrimonial sur les acteurs locaux, qui en étaient initialement relativement exclus, alors que les premières instances de protection – telle que la Commission des monuments historiques – relevaient d'une dynamique descendante, du pouvoir central vers les collectivités (Babelon et Chastel 1994). Ainsi, l'anthropologue Chiara Bortolotto (2011, p. 26) précise-t-elle :

« La définition insiste en fait sur le rôle des acteurs sociaux (“communautés, groupes et le cas échéant individus”) dans la reconnaissance patrimoniale, sur la dimension non seulement historique (“transmis de génération en génération”), mais en même temps évolutive et processuelle de ce patrimoine (“recréé en permanence”), sur sa fonction identitaire pour les acteurs sociaux auxquels ce patrimoine procurerait un “sentiment d'identité”, tout en se limitant aux pratiques non discriminatoires et conformes à l'éthique globale émergente. »

Ce PCI a donc pour intérêt de positionner les acteurs sociaux au centre de ses préoccupations, comme agents fondamentaux de l'identification, de la diffusion, mais aussi de la régénération constante d'une culture vivante, intégrant la notion de traditions, autour desquelles ils s'identifient. Il ambitionne de s'inscrire dans une logique de développement en participant, à l'instar du patrimoine matériel, à l'identification des territoires, auxquels sont associées les communautés.

Or, le tourisme peut jouer un rôle clé dans cette articulation entre conservation des patrimoines matériels et immatériels, constructions territoriales et développement local (Lazarotti et Violier 2007). Selon G. Richards :

« La culture et le patrimoine constituent des ressources vitales pour le développement du tourisme, et le tourisme, en retour, apporte une importante contribution au développement de la culture » (Richards 2000, p. 9)⁴

En effet, si le tourisme vit notamment de la mise en valeur des sites culturels qu'il investit, il participe en retour au changement de leur signifié en les recodifiant comme objets mémoriels, participant à la fabrication des identités (Lazarotti 2011). En cela, ces derniers deviennent des « sémiophores », soit des entités porteuses d'une signification se substituant à leur usage initial (Pomian 1987). Ils sont identifiés, dans la conscience collective, comme des marqueurs culturels, intégrant une historicité construite par une communauté (Hartog 2003). La coconstruction du tourisme et du patrimoine (Lazarotti 2011) repose sur l'action dialogique des acteurs de la valorisation patrimoniale et touristique – collectivité, gestionnaire de site, association – et des touristes eux-mêmes (Stock *et al.* 2017). Par leur choix de visite, ceux-ci traduisent l'adhésion sociale, essentielle à la reconnaissance de la valeur d'un patrimoine, justifiant sa conservation (Saupin 2015).

Elle induit aussi l'importance de l'expérience, façonnée à la confluence du fait vécu et perçu, par des individus, face à des objets extérieurs. Elle résulte d'une « interaction entre l'individu et le Monde, et englobe alors la subjectivité à la fois intellectuelle et sensible » (Simon 2015, p. 62). Cette expérience apparaît comme essentielle à la relation au patrimoine, selon Sylvie Sagnes, qui rappelle :

« Ce qui se joue avec le patrimoine n'est ni un rapport à l'histoire, ni un rapport au passé, mais un rapport au passé dont il s'agit de faire l'expérience. » (2019, p. 76)

Jean-Louis Tornatore souligne, en se référant à John Dewey, que l'expérience ne dissocie pas le vécu du ressenti, dans une approche descriptive et inclusive. Il l'identifie

4. Citation d'origine : « Culture and heritage constitute vital resources for tourism development, and tourism in turn makes an important contribution to cultural development. »

dans son articulation comme « objective et subjective, collective et individuelle, sensible et pratique, passive et active, située (ancrée dans l’histoire et dans la culture) et innovante » (2019, p. 45). L’expérience patrimoniale traduit un rapport à la culture construit, de façon à la fois sociale et personnelle, dans le présent. Elle nécessite le plus souvent une médiation, notamment par les acteurs du tourisme, qui « crée justement les conditions de ce rapport expérientiel au passé, et du reste compose [...] avec ce “faire-vivre” » (Sagnes 2019, p. 76).

Tourisme et patrimoine relèvent donc d’une coconstitution, interrogeant la notion de communautés et d’appartenance ressentie. Ils peuvent aussi contribuer à la fabrication de territoires (Coeffe et Maurice 2013), par leur redéfinition au travers d’une double dimension idéale et matérielle (Djament-Train 2015). Cette dernière repose sur la mise en réseau des acteurs, dans le cadre de proximités géographique, culturelle et organisationnelle, questionnant les logiques de clustérisation touristique (Clergeau et Violier 2012 ; Fabry et Zeghni 2012), et plus particulièrement de clustérisation touristique équine (Fabry et Zeghni 2015 ; Pickel-Chevalier et Violier 2016 ; Sigurðardóttir et Steinthorsson 2018).

Nous postulons que les écoles de tradition équestre européennes, caractérisées par une double transmission des patrimoines équins matériels et immatériels par l’enseignement et la mise en tourisme, illustrent ces phénomènes. À cette fin, nous reviendrons, en première instance, sur les processus historiques ayant abouti à l’invention de la tradition des équitations française, espagnole et portugaise, ainsi qu’à la (re)naissance des écoles, destinées à la perpétuer dans la société moderne. Nous nous attacherons, par la suite, à comprendre l’originalité de leur fonctionnement, reposant sur une diffusion dialogique à destination de spécialistes – cavaliers de haut niveau – et du grand public. Nous insisterons, dans ce cadre, sur le rôle essentiel du tourisme dans la fabrication d’un héritage équin holistique, combinant patrimoines matériels et immatériels, mais aussi culturels et naturels, notamment cristallisé dans les races de chevaux, résultant aussi de constructions sociales et de choix de la mémoire (Digard 2012). Nous analyserons son rattachement à la notion complexe de communautés, qui se construisent en son amont et aval ; les communautés définissant les patrimoines autant qu’elles se (re)définissent à travers eux. Cette analyse intègre l’étude du genre et les processus de féminisation des écoles. Enfin, nous interrogerons la viabilité du modèle économique de chacune de ces écoles, en analysant leur intégration territoriale et leur capacité à permettre l’émergence de clusters touristiques équins.

I.2. Méthodologie

Cette étude s’inscrit dans le cadre de la poursuite de nos travaux entamés depuis plusieurs années sur l’évolution de la filière équine en France et dans le monde

(Pickel-Chevalier et Evans 2014, 2015 ; Pickel-Chevalier 2015 ; Grefe et Pickel-Chevalier 2015, 2017 ; Pickel-Chevalier 2017a), et sur les processus de sa patrimonialisation dans la société du tourisme et des loisirs (Pickel-Chevalier 2016, 2017b, 2019, 2020), interrogeant sa capacité à générer du développement territorial et les enjeux de clustérisation (Pickel-Chevalier *et al.* 2015 ; Pickel-Chevalier et Violier 2016).

L'originalité de l'ouvrage est de combiner nos résultats issus d'une étude, conduite auprès des trois écoles de février 2019 à février 2020, aux apports de spécialistes de l'équitation française (Guillaume Henry), portugaise (Rita Gonçalves) et espagnole (José Manuel Sales Pons et Anne-Élise Thiolat) ; mais aussi des races utilisées par les écoles, et notamment le selle français (Alain Talon) et le pure race espagnole (Guillermo García Palma)⁵. Le livre est donc à la confluence d'une réflexion internationale – française, espagnole et portugaise – et interdisciplinaire – géographie, histoire de l'art, sciences vétérinaires –, en intégrant les connaissances de praticiens de l'équitation.

L'étude scientifique relève d'un positionnement épistémologique constructiviste structuraliste, induisant l'analyse des interactions entre les structures objectives, influençant les faits sociaux et les représentations subjectives construits par les individus et groupes. P. Bourdieu précise :

« Par structuralisme ou structuraliste, je veux dire qu'il existe, dans le monde social lui-même, [...] des structures objectives indépendantes de la conscience et de la volonté des agents, qui sont capables d'orienter ou de contraindre leurs pratiques ou leurs représentations. Par constructivisme, je veux dire qu'il y a une genèse sociale d'une part des schèmes de perception, de pensée et d'action qui sont constitutifs de ce que j'appelle *habitus*, et d'autre part des structures sociales, et en particulier de ce que j'appelle des *champs*. » (1987, p. 5)

Cette démarche intellectuelle a été aussi appropriée par des géographes et, parmi eux, Guy Di Méo. Ce dernier insiste sur l'importance, pour sa discipline, de parvenir à concilier analyse du tangible et de l'intangible, au travers d'un dialogisme entre étude des structures physiques et sociales, d'une part, et représentation des individus, d'autre part. Il précise :

« La géographie sociale tient compte des différentes formes de structuration de l'espace, mais aussi de ses vécus par les êtres humains socialisés qui le produisent. Il s'agit d'un structuralisme constructiviste et

5. Le cheval lusitanien est présenté dans la partie consacrée à l'équitation portugaise et la lignée Alter Real dans le chapitre dédié à l'histoire des écoles.

humaniste qui installe la mécanique des rapports sociaux et spatiaux en amont des formes culturelles qu'elle produit. » (Di Méo 2016, paragraphe 15)

Le constructivisme sous-tend aussi la conscience de la non-objectivité du chercheur (Morin 1986), en posant « comme principe que la cognition procède par l'élaboration d'énoncés qui construisent l'objet de connaissance » (Lussault 2013, p. 224).

L'étude scientifique, au cœur de l'ouvrage, repose par ailleurs sur la méthode d'étude de cas multiples (Yin 2018), permettant de comparer les résultats obtenus sur les trois sites, pour permettre l'élaboration d'une compréhension globale des phénomènes. Elle combine analyse des structures économiques et sociales, observations qualitatives et entretiens interprétatifs, en associant :

- analyse de la littérature historique et contemporaine, permettant notamment de revenir sur l'évolution structurelle des trois écoles étudiées ;

- étude des statistiques relatives au fonctionnement socio-économique des trois écoles (rapports d'activités comptables ; statistiques relatives à l'accueil des étudiants ; bilan des fréquentations touristiques) ;

- exploitation d'enquêtes quantitatives préexistantes menées auprès des touristes par les institutions ;

- observations qualitatives participantes et non participantes conduites *in situ* au sein des trois écoles, afin d'analyser leur mode de fonctionnement en mars 2019 (Lisbonne), juin 2019 (Jerez) et mai et juillet 2019 (Saumur) ;

- entretiens qualitatifs semi-directifs et individuels conduits entre février 2019 et juin 2021, auprès de 52 personnes (80 heures d'entretiens environ) investies directement ou indirectement dans la valorisation des équitations de tradition de chaque école. Ces entretiens recouvrent : des responsables culturels (ministère, région, département, ville) ; des représentants politiques territoriaux, plus particulièrement en charge du tourisme ; les dirigeants des institutions, notamment en charge de leur développement touristique ; les écuyers en chefs ; les écuyers ; les soigneurs (grooms) et les étudiants des écoles (tableau I.1).

Les touristes n'ont pas été directement interrogés, en raison de l'existence d'enquêtes déjà conduites par les institutions que nous avons exploitées. L'étude se consacrant au rôle des écoles dans la perpétuation des patrimoines équins, les acteurs locaux ont été privilégiés dans le cadre des entretiens. L'influence des touristes est, toutefois aussi, analysée au travers du regard de ces derniers, devant adapter leur fonctionnement et leur mode de diffusion à leurs attentes.

	École concernée	Acronyme	Fonction	Genre	Date entretien
1	Lisbonne	JPR	Écuyer en chef	Homme	Mars 2019
2	Lisbonne	DS	Directeur de l'EPAAE	Homme	Mars 2019
3	Lisbonne	JQ	Écuyer	Homme	Mars 2019
4	Lisbonne	RV	Écuyer	Homme	Mars 2019
5	Lisbonne	CT	Écuyer	Homme	Mars 2019
6	Lisbonne	JMD	Apprenti écuyer	Homme	Mars 2019
7	Lisbonne	MAR	Apprentie écuyer	Femme	Mars 2019
8	Lisbonne	TGB	Apprentie écuyer	Femme	Mars 2019
9	Lisbonne	NMD	Soigneur en chef	Homme	Mars 2019
10	Lisbonne	CG	Soigneur	Homme	Mars 2019
11	Lisbonne	MR	Soigneuse	Femme	Mars 2019
12	Lisbonne	MAB	Conservatrice du Musée national des carrosses	Femme	Mars 2019
13	Lisbonne	CC	Conservatrice du palais de Queluz	Femme	Mars 2019
14	Lisbonne	TA	Ancienne directrice de l'EPAAE	Femme	Mars 2019
15	Jerez	JR	Directeur de la FREAAE	Homme	Juin 2019

	École concernée	Acronyme	Fonction	Genre	Date entretien
16	Jerez	JG	Directeur marketing de la FREAAE	Homme	Juin 2019
17	Jerez	AD	Fondateur de la FREAAE	Homme	Juin 2019
18	Jerez	VC	Responsable du département des ventes de la FREAAE	Femme	Juin 2019
19	Jerez	MSJ	Directrice des musées et du centre de documentation de la FREAAE	Femme	Juin 2019
20	Jerez	JC	Écuyer, directeur de la formation (écuyer en chef)	Homme	Juin 2019
21	Jerez	NR	Écuyer, directeur de la compétition (écuyer en chef)	Homme	Juin 2019
22	Jerez	FI	Écuyer	Homme	Juin 2019
23	Jerez	BB	Écuyer	Femme	Juin 2019
24	Jerez	JJ	Soigneur	Homme	Juin 2019

	École concernée	Acronyme	Fonction	Genre	Date entretien
25	Jerez	RM	Soigneur	Homme	Juin 2019
26	Jerez	BL	Étudiante de 4 ^e année	Femme	Juin 2019
27	Jerez	JTR	Étudiante de 3 ^e année	Femme	Juin 2019
28	Jerez	PS	Étudiant de 3 ^e année	Homme	Juin 2019
29	Saumur	JMM	Président du conseil d'administration de l'IFCE	Homme	Mars 2019
30	Saumur	JRG	Directeur général de l'IFCE	Homme	Juillet 2019
31	Saumur	PT	Écuyer en chef (2014-2021)	Homme	Juin 2019
32	Saumur	JMP	Directeur des formations de l'IFCE	Homme	Avril 2019
33	Saumur	OL	Responsable stratégique et opérationnel des sites IFCE de Saumur	Homme	Juin 2021
34	Saumur	FD	Responsable du département tourisme du Cadre noir de Saumur	Femme	Mars 2019

	École concernée	Acronyme	Fonction	Genre	Date entretien
35	Saumur	FM	Responsable du département communication du Cadre noir de Saumur	Femme	Janvier 2020
36	Saumur	GF	Écuyer, responsable des sauteurs, Cadre noir	Homme	Juin 2019
37	Saumur	NB	Écuyer	Femme	Juin 2019
38	Saumur	JMPO	Écuyer, coordinateur des représentations du Cadre noir	Homme	Juin 2019
39	Saumur	PVL	Écuyer	Femme	Juin 2019
40	Saumur	DG	Aspirant écuyer	Homme	Juillet 2019
41	Saumur	BP	Aspirant écuyer	Homme	Juillet 2019
42	Saumur	JOJ	Chef soigneur des écuries de compétition et de formation	Homme	Juillet 2019
43	Saumur	CHL	Cheffe adjointe soigneuse, écurie formation	Femme	Juillet 2019
44	Saumur	PHP	Soigneur, écurie prestige	Homme	Juillet 2019
45	Saumur	OP	Soigneur de l'écurie en chef	Homme	Juillet 2019

	École concernée	Acronyme	Fonction	Genre	Date entretien
46	Saumur	SS	Vice-présidente en charge du tourisme de l'agglomération Saumur Val de Loire	Femme	Avril 2019
47	Saumur	PL	Directeur des politiques recherche, ministère de la Culture	Homme	Juillet 2019
48	Saumur	GH	Président de la Mission française pour la culture équestre	Homme	Juillet 2019
49	Saumur	PHD	Conservateur du Musée de la cavalerie, Saumur	Homme	Décembre 2019
50	Saumur	JMH	Membre du conseil d'expert du Musée des armées, Invalides	Homme	Janvier 2020
51	Saumur	JAL	Vétérinaire en chef de l'école militaire d'équitation, responsable du Musée du cheval de Fontainebleau	Homme	Janvier 2020
52	Saumur	AF	Ancien écuyer du Cadre noir en charge des représentations	Homme	Février 2020

Tableau I.1. Récapitulatif des entretiens

Statut des personnes interrogées	Questions relatives à/au :
Responsables culturels (ministère, région, département, ville)	<ul style="list-style-type: none"> - itinéraire personnel et missions ; - activité par rapport à la conservation des patrimoines équins ; - perception du rôle de l'école concernée dans la transmission de ces patrimoines.
Responsables politiques territoriaux	<ul style="list-style-type: none"> - itinéraire personnel et missions ; - activité par rapport au développement touristique local ; - perception de la place de l'école concernée dans la construction de la destination touristique équine.
Dirigeants des institutions, notamment en charge du tourisme, et écuysers en chef	<ul style="list-style-type: none"> - itinéraire personnel et missions au sein de l'institution ; - rôle de l'école dans la conservation et transmission des patrimoines équins ; - gestion du personnel et des chevaux de l'école ; - politique et vision de la féminisation de l'école ; - relations de l'école aux territoires ; - forces et faiblesses de l'école ; - vision à venir et projets pour l'école.
Écuysers, soigneurs et étudiants des écoles	<ul style="list-style-type: none"> - itinéraire personnel et activités au sein de l'école ; - relation aux patrimoines équins – s'en sentent-ils dépositaires, agents de transmission ? - perception de la féminisation de l'école ; - vision des forces et faiblesses de l'école ; - objectifs et projets personnels à venir.

Tableau I.2. Présentation synthétique des thèmes des questions posées en entretiens

Chaque entretien a duré entre 1 et 2 heures. La grille des questions a été construite en fonction du statut et du rôle des interrogés (tableau I.2).

Nous avons privilégié une analyse du contenu thématique, consistant à « transposer [...] un corpus donné en un certain nombre de thèmes représentatifs du contenu analysé, et ce en rapport avec l'orientation de la recherche (la problématique) » (Paille et Mucchielli 2008, p. 162). La méthode ne consiste donc pas à étudier indépendamment chaque entretien (analyse textuelle), mais à repérer les thèmes du corpus à travers tous les entretiens, regroupés par catégories. Les résultats nous permettent de comprendre les processus de patrimonialisation des équitations de traditions française, espagnole et portugaise, et le rôle de ces écoles mises en tourisme comme agents de réinvention constantes et de diffusion de ces patrimoines, dans une dimension holistique, combinant matériel, immatériel, culturel et naturel. Ils interrogent aussi les notions de communautés dans leur pluralité.